

**ARRETE RELATIF A LA NOMINATION DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE
DANS LE DÉPARTEMENT DU VAR – PÉRIODE 2020-2025**

Le Préfet du VAR,
Officier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 427-1 à L. 427-7 et R- 427-1 et suivants ;
Vu l'arrêté ministériel du 27 mars 1973 relatif aux lieutenants de louveterie,
Vu l'arrêté relatif à la nomination des lieutenants de louveterie du 9 décembre 2014,
Vu l'arrêté du 12 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 14 juin 2010 relatif aux lieutenants de louveterie,
Vu la note technique du 16 juillet 2019 abrogeant la circulaire du 5 juillet 2011 relative aux lieutenants de louveterie,
Vu les avis du groupe informel des 11 juillet 2019 et 24 septembre 2019,
Sur proposition du Directeur départemental des territoires et de la mer du Var,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le nombre de lieutenants de louveterie dans le département du Var est fixé à 27, selon le découpage indiqué sur la carte annexée au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Les personnes indiquées sur le tableau suivant sont nommées aux fonctions de lieutenant de louveterie pour une période de cinq années à compter du 1^{er} janvier 2020 et exercent leurs fonctions dans la circonscription indiquée.

N° de Circonscription	TITULAIRE	ADRESSE
1	CHEILAN Claude	221 Chemin des Prés- la Bastide Neuve - 83560 VINON SUR VERDON
2	RIVAGIO Michel	Hameau de Bury - 83670 MONTMEYAN
3	GASTAUD Marc	129, chemin des Rougiers – 83670 FOX-AMPHOUX
4	MEISSEL Franck	98, ancien chemin de Verignon- 83630 AUPS
5	TURC Didier	Ferme Le Maunard – RD 957 - 83630 AIGUINES
6	MOUTOUFIS Jean-Michel	635 , avenue Manhes Frédéric Henri – 83300 DRAGUIGNAN
7	BLANC Gilles	La Grange de Bonnet- 83840 BARGEME
8	BELLINI Nans	le Haut Village - 83840 CHATEAUVIEUX
9	LAMBERT Daniel	Quartier Les Chaumettes - 83440 MONTAUROUX
10	BOSCA Dominique	157, route de la Ste-Baume, quartier Mèregand - 83860 NANS LES PINS
11	GARNON David	768 Route de la Roquebrussanne - 83170 LA CELLE
12	FABRE André	Quartier les Lones - 83570 MONTFORT SUR ARGENS
13	EINAUDI Michel	265, Impasse Les Bauquières – 83570 CARCES
14	BEVANCON Frédéric	34, Hameau Château Renard - 83510 LORGUES
15	BROUQUIER Alain	Quartier Riou Sec – 83830 CALLAS
16	MOUTOUFIS Nicolas	759, Avenue Edouard VII - 83700 SAINT RAPHAEL
17	SAMAT Emile	1083 Chemin de la Barbarie 83270 SAINT-CYR SUR MER
18	MASSA Michel	289, chemin de Hyères - 83210 LA FARLEDE
19	GHIBAUDO Thierry	33, Clos le Castellet – 83550 VIDAUBAN
20	MARGUERITE Luc	277, chemin de Camp Bourjas – 83610 COLLOBRIERES
21	AUGERO Christian	18, Impasse des Demoiselles – 83460 TARADEAU
22	ASENSIO José	7, Montée Saint-Roch- 83310 COGOLIN
23	AMALRIC Jean-Claude	Le Parc de Fonbrun – F - 215 Chemin de Flore – 83000 TOULON
24	GOLETTA Osvaldo	30 Hameau des Cougourdons – 83260 LA CRAU
25	BERNARD Laurent	399, route de la Crau- 83400 HYERES
26	SOLER Alain	152, chemin du Haut Bourrian – 83580 GASSIN
27	RICOLVI Vincent	23, les Bastides Saint-Antoine – 83310 COGOLIN

ARTICLE 3 :

MM. Didier TURC et Jean-Michel MOUTOUFIS, respectivement Lieutenant de Louveterie des circonscriptions 5 et 6 et M. Alain BROUQUIER, suppléant, sont autorisés à pénétrer et intervenir sur la totalité du territoire du Camp Militaire de CANJUIERS. Ils sont tenus au strict respect des consignes et règlements édictés par l'autorité militaire, notamment en matière de sécurité, pénétration et circulation dans le camp.

ARTICLE 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement du lieutenant de louveterie titulaire d'une circonscription, les battues ou missions particulières dont il a la charge pourraient être confiées à l'un quelconque des autres lieutenants de louveterie du département.

ARTICLE 5 :

M. le Secrétaire général de la Préfecture du Var, les Sous-Préfets de Draguignan et de Brignoles, Mmes et MM. les Maires du département, MM. le Directeur départemental des territoires et de la mer, le Commandant du groupement de Gendarmerie, le Chef du service départemental de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, le Président de l'Association départementale des lieutenants de louveterie du Var et tous les lieutenants de louveterie du Var en activité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var et affiché dans toutes les mairies du département.

Fait à Toulon, le

13 DEC. 2019

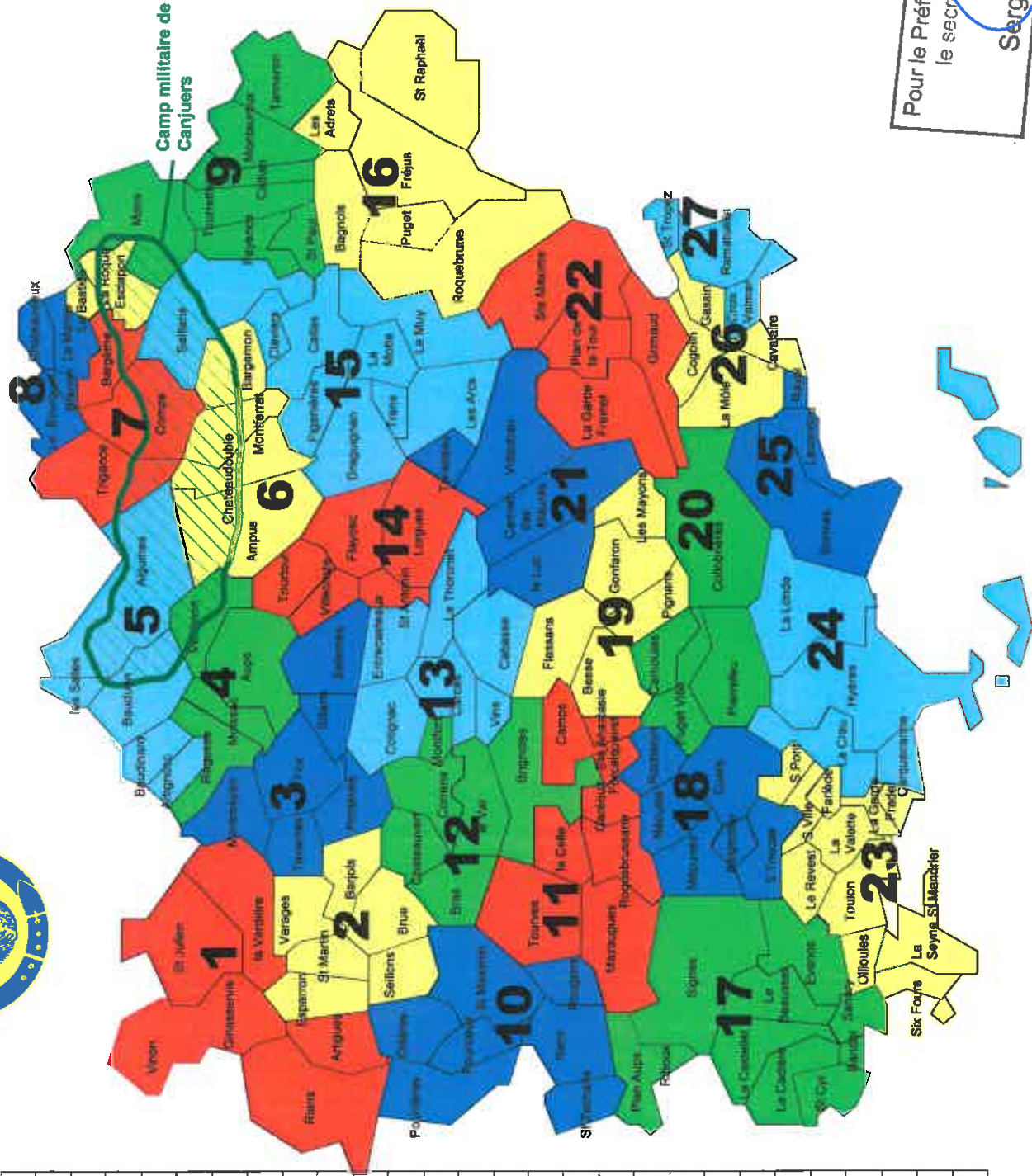
Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
le secrétaire général
Serge JACOB



Circonscriptions des lieutenants de louveterie du Var 2020-2025

Cpt	NOM
1	Claude CHEILAN
2	Michel IRVAGIO
3	Marc GASTAUD
4	Franck MEISSEL
5	Didier TURC
6	Jean-Michel MOUTOUJFS
7	Gilles BLANC
8	Nans BELLIN
9	Daniel LAMBERT
10	Dominique BOSCA
11	David GARNON
12	André FABRE
13	Michel EINAUDI
14	Frédéric BEVANCON
15	Alain BROUQUIER
16	Nicolas MOUTOUJFS
17	Émile SAMAT
18	Michel MASSA
19	Thierry GHIBAUDO
20	Luc MARGUERITE
21	Christian AUGERO
22	José ASENSIO
23	Jean-Claude AMALRIC
24	Oswaldo GOLEITTO
25	Laurent BERNARD
26	Alain SOLER
27	Vincent RICOLVI



Pour le Préfet et par délégation,
le secrétaire général,
Serge JACOB